

Une sauvegarde emblématique

(Il était une fois dans l'est...)

Son nom était, jusqu'aux années 1990, synonyme de réussite française de l'ameublement. Et pour cause : créé en 1936, le groupe Parisot était le leader d'un secteur qui se portait encore bien, son emblème historique, tentaculaire aussi, avec ses filiales spécialisées dans les diverses familles de produits en kit, de la chambre au bureau en passant par les cuisines. Consécration patronymique, la petite-fille du fondateur de l'entreprise (et fille du dirigeant de l'époque), elle-même dirigeante de la menuiserie industrielle Optimum jusqu'en 2006 (année de sa vente au fonds de pension luxembourgeois GMS), accédait le 5 juillet 2005 à la présidence du Medef.

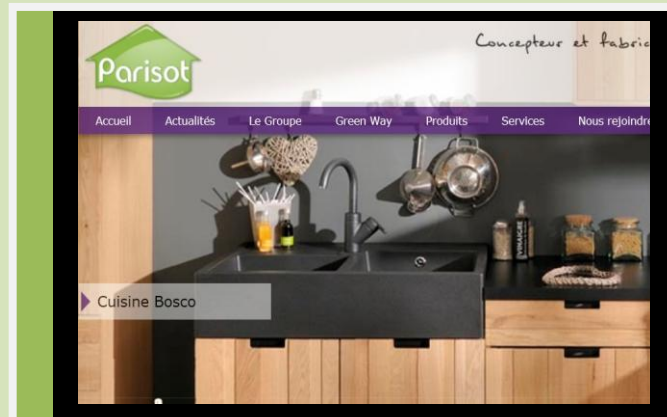
Les temps ont changé. A mesure que progressaient fabricants et magasins spécialisés de cuisines intégrées, notamment sous le même nom d'enseignes tels que Mobalpa ou Schmidt, les autres univers de l'habitat domestique et les cuisines vendues hors-pose et en no-name par des enseignes généralistes de l'ameublement (Conforama et But) subissaient une inexorable érosion, marquée par une réduction drastique du nombre de fabricants français de meubles dont la plupart n'avaient pas la taille critique imposée par la mondialisation, ceci bien avant l'avènement de la crise financière de l'été 2008.

L'arrivée d'Ikea dans l'Hexagone et son irrésistible ascension jusqu'au premier rang des distributeurs de meubles en général et de cuisines en particulier, ainsi que la déferlante du fabricant allemand Nobilia dans les autres grandes surfaces

d'ameublement, ont achevé une ère qui était profitable à Parisot. L'entreprise a ainsi été rachetée fin 2010 par la holding alsacienne Windhusrt Industries, avec le soutien du Fonds stratégique d'investissement après que sa dette a été restructurée sous l'égide du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI).

Notre article annonçant cette reprise [Le groupe Parisot vendu !](#) citait les propos de Jacques Cuelhe, directeur général délégué du groupe depuis deux ans : « *c'est effectivement la fin d'une époque. En l'absence d'une nouvelle génération Parisot, mais aussi de moyens, c'était sans doute une évolution inévitable* ». Un constat prémonitoire dont la révélation était en « une » du cahier intérieur des *Echos*, Entreprises et marchés, dans l'édition du mercredi 7 novembre.

Par la plume de notre consœur Dominique Chapuis, on apprenait ainsi que le groupe Parisot a été placé la veille, mardi 6 novembre, en procédure de sauvegarde pour une période de six mois par le tribunal de commerce de Vesoul (Haute-Saône). La décision a la vertu de lui permettre de geler ses dettes. A l'instar de ce qui se passe concrètement sur le marché, toutes les pièces de l'habitat ne connaissent pas le même sort mais, cette fois,



NB : en cliquant sur les passages soulignés en mauve, vous pouvez consulter les articles de référence.

c'est la cuisine la première victime : « *Le fabricant de meubles en kit ainsi que deux de ses filiales vont bénéficier de cette procédure : Parisot, spécialisé dans le mobilier de salon et de chambre à coucher à Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône), et la Compagnie Française du Panneau (CFP), à Corbenay (Haute Saône). En revanche, le site du groupe à Mattaincourt (Vosges) s'est déclaré en cessation de paiements devant le tribunal de commerce d'Epinal. Selon l'agence Reuters, il aurait vu son chiffre d'affaires chuter de 30 % au troisième trimestre, en raison notamment de « la perte d'un client historique, Castorama ». Spécialisée dans le mobilier de cuisine (et de salle de bains, ndlr), cette filiale (la MVM, 380 salariés) a demandé à bénéficier d'une procédure de redressement judiciaire* ». Selon *La Tribune*, depuis le début du mois, l'usine vosgienne avait instauré du chômage partiel pour 83 salariés. N'auront donc pas redressé le cours des choses le fait que [Parisot achète la marque Vogica](#) en septembre 2011, ni qu'il lance de nouveaux modèles (dont le Modulia) en avril de la même année ([La cuisine nomade selon Parisot](#)), ni qu'en septembre dernier il annonce un plan triennal de développement baptisé « *Parisot 2015* » adossé sur 30 millions d'euros d'investissement.

Employant au total 2 100 personnes dans trois unités de production en France et deux en Roumanie, le Groupe Parisot devrait voir son chiffre d'affaires ramené à 210 millions d'euros en 2012 contre 278 millions d'euros l'an dernier. « *Notre groupe a été lourdement affecté, depuis quelques mois, par le retournement brutal du marché du meuble* », a indiqué la direction au quotidien économique qui conclue, en ne surprenant malheureusement personne qu'après cette mise en sauvegarde, les syndicats redoutent des suppressions d'emplois. Les Pouvoirs publics aussi : le groupe Parisot constitue le deuxième employeur de Haute-Saône après PSA Peugeot-Citroën.

Une crainte relayée également par le journal *Le Monde* qui rappelle la chronologie ayant conduit à la situation d'urgence actuelle : « *Cet été, la baisse d'environ 10 % des achats de meubles par les Français, a incité les distributeurs comme But ou Conforama à réduire brutalement leurs commandes. Le chiffre d'affaires trimestriel de Parisot s'est ainsi replié de plus de 15 %, la chute atteignant 28 % pour les meubles de cuisine et de salle de bains. (...) Un dérapage qui pèse sur le compte de résultat et complique le remboursement des dettes. (...) La troisième filiale, celle qui fabrique des meubles de cuisine et de salle de bains à Mattaincourt (Vosges), a été jugée plus fragile. Notamment parce qu'elle est spécialisée dans le mobilier en kit produit en série, "alors que les consommateurs s'orientent vers des articles plus spécifiques, un peu comme chez les cuisinistes", dit-on dans le groupe* ».

✓ Jérôme Alberola

NB : en cliquant sur les passages soulignés en mauve, vous pouvez consulter les articles de référence.